BOUSSY SAINT-ANTOINE

ESSONNE

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2- PLAN DE ZONAGE
ECHELLE 1/2000
LE NORD

Dossier de modification n°1

Modification approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 18 septembre 2014

LEGENDE

- LIMITE DE ZONE
- EBC — ESPACE BOISE CLASSE
- ORIENTATIONS PARTICULIERES D'AMENAGEMENT
- EMPLACEMENTS RESERVES
- MONUMENTS HISTORIQUES
- SITE ARCHEOLOGIQUE
- EMPLACEMENTS RESERVES POUR MIXITE SOCIALE Article L.123-2b du Code de l'Urbanisme
  - a — 30% minimum de logements sociaux
  - b — 100%de logements sociaux

Protection au titre de l'article L123-1-5 III 2° du Code de l'Urbanisme

- CONSTRUCTION REMARQUABLE
- ENSEMBLE CONSTRUIT REMARQUABLE
- COURS A PRESERVER
- ALIGNEMENT VEGETAL REMARQUABLE
- ENSEMBLE VEGETAL REMARQUABLE

EMPLACEMENTS RESERVES				
N°ER	N° PARCELLES	OBJET	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE
1	AM142, AM147, AM148, AM266, AM167	Aménagement du chemin des Plantes	Commune	615 m², sur une largeur de 2m
2	AA 281	Extension du cimetière	Commune	1 362 m²
3	AD7	Prolongement du chemin du Beady	SyAGE	2 309 m², sur une largeur de 7 m
4	AO21, AO22	Aménagement rue Georges Coubard	Conseil Général	415m², (prix sur une largeur de 5m)

Nord

0 100 200

COMMUNE DE MANDRES - LES - ROSES

COMMUNE D'EPINAY - SOUS - SENART

COMMUNE DE PERIGNY SUR - YERRES

Ni

UB1

N

UB1*

UB1

A

AU3

a

1

4

N

Ni

N

UB1

UL

2

RD 35

UB2

UB2

N

UB1

4

b

AU2*

AU2

N

Ni

4- La Pierre Fitte - Menhir
site préhistorique

N

UC
15m

UB2*

Résidence
Le Menhir

UB2

UB1

N

Ni

3- La Ferme
(centre socio -culturel)
ferme seigneuriale
site médiéval et moderne

UA1

Nb

STADE

N

Ni

N

A

3

UA

1- Eglise Saint Pierre
et ses abords
site médiéval et moderne

Nbi

Ni